



Procès-verbal : Réunion présidence & délégué.e.x.s des commissions

Mercredi 02 décembre 2020 – 18 heures

Zoom

Membres présent.e..x.s :

- En présentiel : /
- Sur Zoom :
 - o Faculté : BAVELIER Daphné (Présidente) ; LAGANARO Marina (Vice-présidente) ; FAVEZ Nicolas (Vice-doyen) ; DESRICHARD Olivier (Responsable de l'orientation appliquée)
 - o Étudiant.e.x.s : ZONGO Quentin ; MARTIN Dominica ; SEQUEIRA GRANJA Daniel ; DEVISCOURT Laurie ; GOPALAKRISHNAN Raksha ; BOULEAU Viviane ; SOTTIER Anne-Sophie
- Ecrit par : DEVISCOURT Laurie

1. Ordre du jour

- a. Résultats du questionnaire sur les plans d'étude
- b. Transmission des informations entre les représentant.e.x.s des étudiant.e.x.s dans les commissions et l'ADEPSY
- c. Suivi des décisions de la rencontre au sujet des stages du 16.10
- d. Divers

2. Résultats du questionnaire sur les plans d'étude

Les étudiant.e.x.s du Groupe de travail Plan d'études, ont mené une enquête auprès des étudiant.e.x.s de psychologie sur la perception de leur formation. Le document a été envoyé à la présidence lors de sa publication le 28 octobre 2020.

La présidence remercie ces étudiant.e.x.s pour leur travail conséquent et informatif.

Les conclusions de l'enquête ont été reprises et un consensus était présent concernant le temps de révision en juin (une semaine avant le début des examens) et sur la préférence d'évaluer les compétences plutôt qu'une restitution par cœur des connaissances.

En réponse à l'un des points de l'enquête sur les débouchés, une étude auprès d'ancien-nes étudiant.e.x.s a été présentée. Bien qu'optimiste, cette étude date de 2015 et devient obsolète au vu du nombre grandissant d'étudiant.e.x.s dans les plus récentes volées.

3. Transmission des informations entre les représentant.e.x.s des étudiant.e.x.s dans les commissions et l'ADEPSY

Les étudiants sont venus à la réunion avec une proposition de structure qui rallie toutes les commissions entre elles, gérées par l'Adepsy. Ainsi, chaque information devant être publiée passera par le canal associatif.

Également, a été conclu qu'à chaque réunion de commission, un résumé indépendant de la faculté sera écrit par ses représentant.e.x.s étudiant.e.x.s. Il sera alors transmis auprès des autres représentant.e.x.s des étudiant.e.x.s mais aussi rendu disponible au public via le site internet de l'Adepsy.



Par ailleurs, le passage entre ancien.nne.x.s et nouveaux.lles membres d'une commission pourrait faire l'état d'une réunion de bienvenue, afin de garder un fil rouge des thématiques abordées.

4. Suivi des décisions de la rencontre au sujet des stages du 16.10

Une précédente discussion entre l'Adepsy, la CUAE, la présidence, la conseillère des stages et la coordinatrice du Pôle cité, a eu lieu pour converser autour de plaintes d'étudiant.e.x.s, notamment sur la procédure de stage. Deux des problèmes mentionnés lors de cette réunion ont été résolus :

- Dans la procédure de stage, en lien avec ceux proposés par l'université, un choix de huit stages devait être fait par l'étudiant.e.x parmi toutes les possibilités proposées. De ce fait, les huit choix étaient catégorisés de 1 à 8 et pouvaient être interprétés comme une préférence hiérarchique, ce qui n'est pas le cas. Dorénavant, les choix seront identifiés de A à H. Cette étape sera également clarifiée par la conseillère des stages lors de sa présentation aux M1.
- Le délai pour que l'étudiant.e.x transmette ses deux dossiers de candidature à Mme. Bouchet-Rossier est prolongé.
De plus, dans le cas où les deux réponses des institutions visées par la candidature sont positives, l'étudiant.e.x possède le droit de choisir laquelle iel souhaite.
Avant, l'université se basait sur la rapidité des réponses des institutions : la première ayant répondu positivement annulait automatiquement la candidature de la seconde.

5. Divers

Les étudiants ont souhaité discuter des modalités des prochains examens à la session janvier. Les thématiques suivantes ont été abordées : format QCM vs. autre, combinaison zoom + moodle, utilisation de la caméra ou encore le retour en arrière dans les questions.

La présidence n'ayant pas suffisamment d'informations quant à ce sujet, l'Adepsy doit soumettre ceci directement à la doyenne et à la cellule de crise.

Suite à cela, une rencontre a été demandée et une consultation auprès des étudiant.e.x.s a été mise en place.